

Les caractéristiques des tâches pour l'évaluation des compétences

Principes issus de **Tardif, J. (2006)**. L'évaluation des compétences. Documenter le parcours de développement. Montréal : Chenelière Education.

Synthèse par **François Georges**, août 2007.

La cohérence

La tâche doit donner accès

- À la trajectoire de développement de la compétence
- Aux ressources mobilisées et combinées
- Aux ressources mobilisables et combinables
- Aux situations dans lesquelles se manifeste l'apprentissage

La tâche d'évaluation doit permettre

- De déterminer un niveau de développement de la compétence
- D'établir une cartographie des ressources
- De déterminer un degré de maîtrise des ressources
- De circonscrire des situations de déploiement

Les tâches sont à large spectre et leur nombre doit être limité.

L'authenticité

La tâche doit faire référence à des problématiques réelles, c'est-à-dire

- Imposer la considération de divers choix
- Autoriser une pluralité de combinaison de ressources

La rigueur

La tâche doit être

- Compréhensible
- Réalisable (appliquer une procédure)
- explicable (expliquer la procédure)

La tâche doit contraindre

- le recours à des ressources cognitives, c'est-à-dire à des connaissances
 - déclaratives (information, notions, concepts)
 - procédurales (description de la marche à suivre)
 - conditionnelles (porte sur le comment et le pourquoi de la procédure)

La différenciation

Une tâche doit être

- respectueuse des apprenants *parce qu'elle reconnaît le caractère unique de chaque étudiant.*
- *Juste parce qu'elle ne favorise pas les étudiants d'un groupe ni d'une culture en particulier.*

La transdisciplinarité

La tâche doit permettre l'évaluation

- Des ressources dans un contexte de compétences et non pour elles-mêmes.

La validité

La tâche doit

- Fournir des données utiles pour guider l'apprentissage, la progression, l'amélioration
 - La trajectoire de développement de la compétence ;
 - Les ressources mobilisables et combinables ;
 - L'efficacité des ressources mobilisées et combinées ;
 - La variété des situations dans lesquelles ces apprentissages sont réutilisés ;
 - Les stratégies mises en œuvre ;
 - Les prochains apprentissages qu'il faut privilégier compte tenu du niveau de développement et du degré de maîtrise atteint.
- Fournir à l'étudiant l'occasion de s'autoévaluer